Burundi : La question foncière se politise de plus en plus à l’approche de 2015

International Crisis Group, 20 fÃ©vrier 2014Danger de rechute au Burundi : question fonciÃ¨re et consolidation de la paixThierry Vircoulon, Afrique DÃ©cryptagesLe Burundi est lâ€™un des pays les plus pauvres (le taux de pauvretÃ© atteint 67% et les plus petits dâ€™Afrique (27 834 kilomÃ¨tres carrÃ©s) avec lâ€™une des plus grandes densitÃ©s humaines du continent (de 400 habitants par kilomÃ¨tre carrÃ©). Câ€™est du reste un pays profondÃ©ment rural oÃ¹ seulement 11% de la population rÃ©side en ville. Alors que lâ€™accÃ¨s Ã la terre et Ã la propriÃ©tÃ© est un vÃ©ritable enjeu socio-Ã©conomique, le Burundi f de sÃ©rieux problÃ¨mes agricoles. La superficie moyenne dâ€™une exploitation agricole est aujourdâ€™hui estimÃ©e Ã moins demi-hectare, renforÃ§ant la surexploitation, lâ€™Ã©rosion et lâ€™acidification des sols. Les difficultÃ©s du secteur agricole se traduisent par un sÃ©rieux problÃ¨me de sÃ©curitÃ© alimentaire : le taux de malnutrition approche les 75%.
Ces trÃ¨s grandes densitÃ©s rurales et les mauvaises performances de lâ€™agriculture qui en dÃ©coulent suffisent dÃ©jÃ Ã f de la question fonciÃ¨re un problÃ¨me vital de dÃ©veloppement mais, au Burundi,Â la question fonciÃ¨re est aussi et surtout un risque politique majeur. Lâ€™absence de progrÃ¨s dans ce domaine pour la consolidation de la paix dans ce pays et la politisation de ce problÃ¨me peu avant les Ã©lections de 2015 sont de mauvaises nouvelles.La question fonciÃ¨re, hÃ©ritage de la guerre civileDeux phÃ©nomÃ¨nes alimentent la pression fonciÃ¨re au Burundi : Ã lâ€™accroissement naturel de la population sur des terres, qui ne sont pas extensibles, sâ€™ajoute le retour des rÃ©fugiÃ©s et dÃ©placÃ©s qui a dÃ©butÃ© pe la signature de lâ€™accord dâ€™Arusha en 2000.La longue sÃ©rie de violences qui a caractÃ©risÃ© lâ€™histoire burundaise sâ€™est traduite par un vaste mouvement de population, essentiellement vers la Tanzanie, devenue la principale terre dâ€™accueil. Au cours des dix derniÃ¨res annÃ©es, prÃ¨s de 800 000 rÃ©fugiÃ©s sont rentrÃ©s au Burundi, ce qui reprÃ©sent presque 10% de la population totale. En 2010, le gouvernement tanzanien avait annoncÃ© la naturalisation de 162 000 Burundais, mais il sâ€™est en mÃªme temps montrÃ© ferme dans sa volontÃ© de rapatrier lâ€™ensemble des autres rÃ©fugiÃ mis fin Ã leur statut de rÃ©fugiÃ© en 2012 et a procÃ©dÃ© Ã plusieurs vagues dâ€™expulsions depuis.Dans sa clairvoyance, dâ€™Arusha avait pris en compte le problÃ¨me foncier et prÃ©voyait Ã la fois une politique de restitution de leurs propriÃ©tÃ©s rÃ©fugiÃ©s et dÃ©placÃ©s et une ambitieuse rÃ©forme fonciÃ¨re. Plus de dix ans plus tard, deux rapports de lâ€™Internationa Group (Les terres de la discorde (I) : la rÃ©forme fonciÃ¨re au Burundi et Les terres de la discorde (II) : restitution et rÃ©conciliation au Burundi) dÃ©montrent que non seulement le problÃ¨me foncier reste entier mais quâ€™il se politise : la rÃ©forme fonciÃ¨re a Ã©tÃ© remplacÃ©e par une rÃ©formette et la politique de restitution prend une tournure polÃ©mique, ce c nuit aux efforts de rÃ©conciliation nationale.Ni la mauvaise gouvernance fonciÃ¨re ni le passif de la guerre nâ€™ont Ã©tÃ© effacÃ©sComme dans dâ€™autres pays dâ€™Afrique de lâ€™Est, la rÃ©forme fonciÃ¨re a Ã©tÃ© rÃ©duite Ã une rÃ©vision d quelques services fonciers communaux qui permettent notamment de sÃ©curiser des droits non Ã©crits. Faute de financement et de volontÃ© politique, ni la durabilitÃ© ni lâ€™extension nationale de ces initiatives ne sont garanties. Par ailleurs, les mÃ©canismes traditionnels de rÃ¨glement des litiges ont Ã©tÃ© nÃ©gligÃ©s et le systÃ¨me judiciaire est aujourdâ€™ incapable de faire face au flux massif de contentieux fonciers.Plus de dix ans aprÃ¨s lâ€™accord dâ€™Arusha et en raison de lâ€™intensification des retours, les autoritÃ©s souhaitent accÃ©lÃ©rer les restitutions et tentent de modifier le dispositif institutionnel de restitution sans consultation mais Ã©vitent prudemment la question de lâ€™indemnisation des rapatriÃ©s sans terres. Ce faisant, elles redÃ©finissent unilatÃ©ralement la politique de restitution, risquent dâ€™ouvrir la boÃ®te de Pandore d contestations fonciÃ¨res et dÃ©clenchent une crise politique avec leur partenaire : lâ€™Union pour le progrÃ¨s national (Uprona). Ignorer complÃ¨tement lâ€™opinion du second parti du pays qui est aussi membre du gouvernement lors de la redÃ©finition de la loi sur la Commission nationale des terres et autres biens (CNTB) a contribuÃ© Ã la crise de dÃ©but fÃ©vrie qui sâ€™est traduite par le limogeage du vice-prÃ©sident, membre de lâ€™Uprona, par le prÃ©sident de la RÃ©publique.Au-de dissensions grandissantes entre lâ€™Uprona et le prÃ©sident, la question fonciÃ¨re nâ€™est pas seulementÂ un problÃ¨me irr au Burundi : elle est aussi un facteur de rechute dans la crise car elle ravive les tensions ethniques, cristallise les frustrations accumulÃ©es par la non satisfaction des promesses de lâ€™accord dâ€™Arusha et elle se politise de plus en plus A lâ€™approche des Ã©lections de 2015. Il importe que tous les partenaires du Burundi mettent en avant lâ€™impÃ©ratifÂ de rel la rÃ©forme fonciÃ¨re et de retrouver une politique de restitution Ã©quilibrÃ©e.Consultez en ligne les rapports de lâ€™ICGÂ :Â· Les terres de la discorde (I) : la rÃ©forme fonciÃ¨re au BurundiÂ·Â Â Â Â Â Â Â Les terres de la discorde (II) : restitution et rÃ©conciliation au Burundi